

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

2^e SESSION, 41^e LÉGISLATURE, ONTARIO
67 ELIZABETH II, 2018

Projet de loi 196

(Chapitre 2 des Lois de l'Ontario de 2018)

Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

L'honorable E. McMahon
Présidente du Conseil du Trésor

1 ^{re} lecture	21 février 2018
2 ^e lecture	6 mars 2018
3 ^e lecture	6 mars 2018
Sanction royale	7 mars 2018



Loi autorisant l'utilisation de certaines sommes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

Préambule

Il ressort des messages de l'honorable administrateur de la province de l'Ontario, accompagnés du budget des dépenses, que les sommes indiquées dans les annexes sont nécessaires aux fins énoncées dans la présente loi.

Pour ce motif, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Définitions

1 Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi.

«élément d'investissement hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash investment»)

«frais hors trésorerie» S'entend au sens de la *Loi sur l'administration financière*. («non-cash expense»)

Crédits accordés

Dépenses de la fonction publique

2 (1) Pour la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, des sommes totalisant un maximum de 133 551 536 900 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre de frais hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses de la fonction publique, indiquées à l'annexe A de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Investissements de la fonction publique

(2) Pour la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, des sommes totalisant un maximum de 5 342 532 800 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor ou comptabilisées à titre d'éléments d'investissement hors trésorerie et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux investissements de la fonction publique dans des immobilisations, des prêts et autres éléments, indiqués à l'annexe B de la présente loi, auxquels il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée

(3) Pour la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, des sommes totalisant un maximum de 251 845 200 \$ peuvent être prélevées sur le Trésor et affectées, conformément aux crédits et postes du budget des dépenses, aux dépenses des bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée, indiquées à l'annexe C de la présente loi, auxquelles il n'est pas autrement pourvu.

Dépenses de la fonction publique

3 Toute dépense figurant aux crédits et postes du budget des dépenses de la fonction publique peut être engagée ou comptabilisée par la Couronne par l'intermédiaire du ministère auquel a été confiée, pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2018, la responsabilité du programme ou de l'activité auquel s'applique cette dépense.

Abrogation

4 La présente loi est abrogée le 1^{er} avril 2019.

Abrogation de diverses lois

5 La *Loi de 2016 portant affectation anticipée de crédits pour 2017-2018* et la *Loi supplémentaire de 2017 portant affectation anticipée de crédits pour 2017-2018* sont abrogées.

Entrée en vigueur

6 La présente loi est réputée être entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017.

Titre abrégé

7 Le titre abrégé de la présente loi est la *Loi de crédits de 2018*.

**CRÉDITS
ANNEXE A**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2017-2018 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2017-2018 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires civiques et Immigration	161 813 600	1 000	-	-	161 814 600
Affaires des personnes âgées	28 245 900	7 002 000	-	-	35 247 900
Affaires municipales / Logement	983 456 300	276 266 600	-	-	1 259 722 900
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	592 598 600	158 075 000	-	-	750 673 600
Bureau du Conseil des ministres	50 398 900	1 120 000	-	-	51 518 900
Bureau du lieutenant-gouverneur	1 831 500	-	-	-	1 831 500
Cabinet du Premier ministre	2 597 100	-	-	-	2 597 100
Commerce international	61 540 200	1 000	-	-	61 541 200
Condition féminine	25 764 100	1 000	-	-	25 765 100
Développement du Nord et Mines	315 409 400	144 667 800	-	-	460 077 200
Développement économique et Croissance / Recherche, Innovation et Sciences	1 005 506 300	79 401 000	-	-	1 084 907 300
Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario	20 051 300	-	-	-	20 051 300
Éducation	26 005 156 000	1 967 572 700	-	-	27 972 728 700
Énergie	1 783 534 700	1 000	-	-	1 783 535 700
Enseignement supérieur et Formation professionnelle	7 935 758 000	638 441 600	-	-	8 574 199 600
Environnement et Action en matière de changement climatique	357 253 200	6 755 000	-	-	364 008 200
Finances	1 673 231 800	4 000	-	-	1 673 235 800
Infrastructure	110 055 000	799 596 700	-	-	909 651 700
Office des affaires francophones	4 665 100	672 500	-	-	5 337 600
Procureur général	1 794 991 400	100 088 900	-	-	1 895 080 300
Relations avec les Autochtones et Réconciliation	87 295 100	3 401 000	-	-	90 696 100
Richesses naturelles et Forêts	496 719 000	49 961 700	-	-	546 680 700
Santé et Soins de longue durée	53 324 536 000	1 675 376 300	-	-	54 999 912 300
Secrétariat du Conseil du Trésor	1 765 675 300	111 614 900	-	-	1 877 290 200
Sécurité communautaire et Services correctionnels	2 657 255 200	126 452 300	-	-	2 783 707 500
Services à l'enfance et à la jeunesse	4 478 752 800	58 143 500	-	-	4 536 896 300
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs	558 156 100	5 422 600	-	-	563 578 700
Services sociaux et communautaires	12 337 193 700	46 124 900	-	-	12 383 318 600
Tourisme, Culture et Sport	1 078 898 400	113 973 000	-	-	1 192 871 400
Transports	1 127 884 100	6 043 439 600	-	-	7 171 323 700
Travail	310 342 200	1 393 000	-	-	311 735 200
Total	121 136 566 300	12 414 970 600	-	-	133 551 536 900

**CRÉDITS
ANNEXE B**

Fonction publique	Budget des dépenses de 2017-2018 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2017-2018 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Affaires civiles et Immigration	-	1 000	-	-	1 000
Affaires des personnes âgées	-	2 000	-	-	2 000
Affaires municipales / Logement	-	2 285 900	-	-	2 285 900
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	12 000 000	-	-	-	12 000 000
Bureau du Conseil des ministres	-	-	-	-	-
Bureau du lieutenant-gouverneur	-	-	-	-	-
Cabinet du Premier ministre	-	-	-	-	-
Commerce international	-	1 000	-	-	1 000
Condition féminine	-	1 000	-	-	1 000
Développement du Nord et Mines	30 003 000	637 843 600	-	-	667 846 600
Développement économique et Croissance / Recherche, Innovation et Sciences	20 000 000	1 000	-	-	20 001 000
Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario	-	-	-	-	-
Éducation	3 007 000	8 585 900	-	-	11 592 900
Énergie	1 100 000 000	1 000	-	-	1 100 001 000
Enseignement supérieur et Formation professionnelle	410 302 000	5 597 900	-	-	415 899 900
Environnement et Action en matière de changement climatique	-	14 712 700	-	-	14 712 700
Finances	275 401 000	7 710 600	-	-	283 111 600
Infrastructure	-	71 158 100	-	-	71 158 100
Office des affaires francophones	-	-	-	-	-
Procureur général	8 000	60 053 400	-	-	60 061 400
Relations avec les Autochtones et Réconciliation	-	-	-	-	-
Richesses naturelles et Forêts	1 639 500	65 600 400	-	-	67 239 900
Santé et Soins de longue durée	82 517 000	30 583 000	-	-	113 100 000
Secrétariat du Conseil du Trésor	15 875 400	51 516 000	-	-	67 391 400
Sécurité communautaire et Services correctionnels	18 000	44 216 800	-	-	44 234 800
Services à l'enfance et à la jeunesse	3 000	14 222 400	-	-	14 225 400
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs	4 916 500	45 965 800	-	-	50 882 300
Services sociaux et communautaires	32 636 000	3 310 000	-	-	35 946 000
Tourisme, Culture et Sport	-	37 307 300	-	-	37 307 300
Transports	5 000	2 253 522 600	-	-	2 253 527 600
Travail	-	2 000	-	-	2 000
Total	1 988 331 400	3 354 201 400	-	-	5 342 532 800

**CRÉDITS
ANNEXE C**

Bureaux des fonctionnaires de l'Assemblée	Budget des dépenses de 2017-2018 – Fonctionnement (en dollars)	Budget des dépenses de 2017-2018 – Immobilisations (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 – Fonctionnement (en dollars)	Budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 – Immobilisations (en dollars)	Total (en dollars)
Bureau de l'Assemblée législative	180 158 200	-	-	-	180 158 200
Bureau du directeur général des élections	33 641 700	-	-	-	33 641 700
Bureau de la vérificatrice générale	19 049 900	-	-	-	19 049 900
Ombudsman Ontario	18 995 400	-	-	-	18 995 400
Total	251 845 200	-	-	-	251 845 200